



ARCHIVES . PARIS . FR

Accueil Archives numérisées > Aide

Consultation des Archives numérisées de Paris

Aide

- x : permet de revenir à la page précédente.
- 🅟 / 🍊 : permet de circuler dans un lot d'images, soit image par image, soit par groupe d'images.
- 2 modes de zoom sont disponibles : le mode déplacement (par défaut) s'utilise avec la

vignette, agrandissement et déplacement du cadre dans l'image et le mode sélection pour zoomer plus directement sur l'image.



La vignette zoom 👔 peut être fermée et rouverte à tout moment.

- : permet de régler le contraste et la luminosité d'une image.
- fi : permet de bloquer les réglages niveau de zoom, contraste et luminosité pour l'ensemble du lot d'images visionné.
- Voir tout le registre v4E 296 : permet de visionner en un seul lot, la totalité des images d'une cote d'archives,

qu'il s'agisse d'un répertoire, d'un registre ou d'un fichier.

Cette fonctionnalité est particulièrement intéressante pour les registres d'actes d'état civil et les fichiers alphabétiques de l'état civil reconstitué. Dans le premier cas, vous pouvez ainsi accéder à la liste alphabétique présente en fin de registre, récapitulant les noms et les numéros d'acte. Dans le second cas, et après une recherche infructueuse, vous pouvez vérifier si la fiche n'a pas été déclassée. Pour mémoire, ces fiches produites par la Commission de reconstitution de l'état civil et classées dans des boîtes en bois, ont été communiquées en salle de lecture jusque dans les années 1980 sous leur forme originale, et ont malheureusement fait l'objet de déclassements à cette occasion.

- to permet, lors de la visualisation des plans parcellaires, de faire une rotation pour une meilleure lecture de l'image.
- permet d'imprimer votre sélection. Des réglages supplémentaires de rotation et de zoom sont disponibles. Enfin, une zone commentaire vous permet de légender votre impression.
- HISTORIQUE : permet de connaître et d'accéder à nouveau aux 100 derniers lots d'images parcourus.

1 sur 2 14/12/2016 10:24

• Noms à particule et noms composés : pour un meilleur résultat, saisissez le nom en un seul mot ou seulement la première partie. Cette remarque est particulièrement valable s'agissant des fichiers alphabétiques de l'état civil reconstitué, pour lesquels les noms à particule n'ont pas été rejetés et sont donc à chercher à la particule. A cette occasion, des réponses supplémentaires peuvent apparaître, elles sont la conséquence d'une restitution informatique stricte de l'ordre alphabétique.

Retour à la consultation

♣ » Imprimer

Données personnelles | Contacts | Crédits

2 sur 2 14/12/2016 10:24